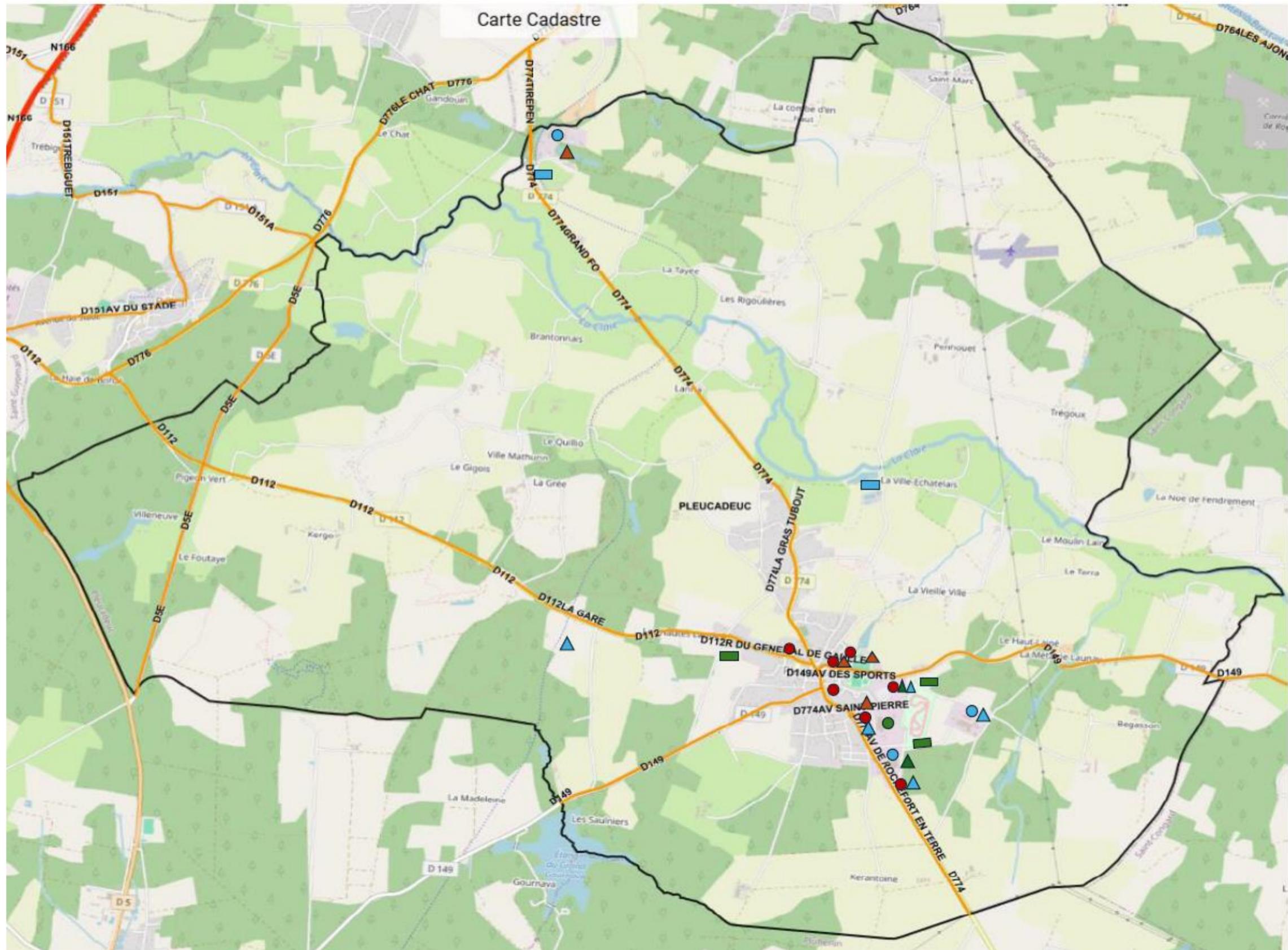


LES ZONES D'ACCELERATION D'ENERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DE PLEUCADEUC



Légende

Bâtiments communaux et industriels

de grandes surfaces (sup à 1 000m²)

- d'une puissance < 500 kWc
- d'une puissance comprise entre 500 et 1 000 kWc
- d'une puissance > 1 000 kWc

Délaissés et autres terrains communaux

- d'une puissance < 1 000 kWc
- d'une puissance > 1 000 kWc

Parking et zones de stockage

- ▲ d'une puissance < 250 kWc
- ▲ d'une puissance comprise entre 250 et 1 000 kWc
- ▲ d'une puissance > 1 000 kWc